



PARTI SOCIALISTE
DE LANCY

Route du Grand-Lancy 56
1212 Grand-Lancy
CCP 12-14857-2

Editeur responsable :
Matthieu Jotterand
www.ps-lancy.ch
poing-rouge@ps-lancy.ch

N°150 juin 2022

POING ROUGE

Tous les textes sont rédigés en langage épïcène afin de favoriser
l'égalité entre femmes et hommes.

LA MUNICIPALISATION DE LA PETITE ENFANCE EST EN COURS

C'était un engagement de campagne du parti puis l'un des axes du programme de législature du Conseil administratif. Deux ans plus tard, la municipalisation de la petite enfance est en train de devenir réalité!

> Article page 2

LE PS ŒUVRE POUR DES FINANCES COMMUNALES SAINES

Dans une commune en plein développement, l'équilibre entre l'accompagnement de celui-ci et des bases financières solides est essentiel. Le PS soutient une politique volontaire et proactive au service de la population.

> Article page 3



UNE VÉRITABLE POLITIQUE PUBLIQUE POUR LA PETITE ENFANCE

Après la création en janvier 2021 du Bureau d'accueil de la petite enfance (BAPE), permettant aux familles de s'inscrire une seule fois et sur un seul formulaire pour l'ensemble des crèches, garderies et accueil familial de jour, arriva (enfin!) en mars 2021 une responsable de la petite enfance au sein du Service des affaires sociales. Dans le passé, deux propositions de notre camarade Frédéric Renevey avaient été refusées par la droite lors des débats budgétaires.

Depuis, le Conseil municipal a étudié en détails la proposition du Conseil administratif de municipaliser la petite enfance et a soutenu le projet sur le principe en mars 2021 en acceptant notamment le budget y relatif en décembre dernier. Nous sommes dans la dernière ligne droite de mise en œuvre: création du Service de la petite enfance en juin 2022 et bascule de l'ensemble du personnel des crèches et garderies lancéennes dans l'administration communale (dont l'effectif double de ce fait!) au 1^{er} septembre 2022. C'est dire si le chantier est d'ampleur.

Mais il ne s'agit pas simplement d'une réorganisation de l'administration ou de transformer les anciennes subventions aux structures associatives en des postes de travail. C'est l'affirmation par le Conseil administratif de la volonté de créer une véritable politique publique de la petite enfance, à hauteur des attentes et besoins des familles. Il s'agit en premier lieu de créer de nouvelles places d'accueil, car la liste d'attente est encore longue, malgré les intenses efforts déployés: deux crèches sont en cours de construction, deux garderies sont en cours d'extension, une crèche de dépannage multiâge verra le jour en 2023 et plusieurs autres projets sont prévus.

Le règlement, devenu commun à toutes les structures subventionnées, a été réécrit avec les comités et directions d'institutions, de même qu'une politique de la petite enfance, inédite à ce jour. Un travail de concertation

a été mené avec les comités des associations qui seront prochainement dissoutes pour construire avec les parents concernés les modalités de leur engagement futur. Des négociations ont été menées avec le personnel pour régler des problèmes récurrents (comme la gestion des remplacements ou l'organisation des garderies), maintenir ou améliorer les conditions de travail et mutualiser des ressources (notamment celles de secrétariat ou de direction).

La municipalisation permet également d'envisager de nouveaux projets ambitieux qui se développeront dans les années à venir, comme la constitution d'équipes pluridisciplinaires en soutien aux équipes éducatives pour l'accueil d'enfants à besoins particuliers (psychopédagogue, psychomotricienne, logopédiste, etc.) ou encore le regroupement sous une co-direction de deux structures, souvent une crèche et une garderie, proches en distance. C'est l'occasion de construire des projets ouverts sur le quartier, en partenariat avec les associations, les maisons de quartier ou institutions proches, à destination des familles qui ont une place en structure d'accueil... ou non.

Au final, la municipalisation de la petite enfance permettra à la commune de gérer une prestation qu'elle finance, d'offrir davantage de places d'accueil préscolaire et de développer des projets novateurs, avec lisibilité, efficacité, cohérence et égalité de traitement pour les familles lancéennes.

Salima Moyard,
Maire de Lancy

Suivez-nous aussi
sur : www.ps-lancy.ch
ou sur notre page
facebook

Rejoignez-nous!

Si vos valeurs sont la justice sociale, l'égalité des chances, l'engagement et la participation, la préservation de l'environnement et la lutte contre les discriminations, nous vous invitons à adhérer en ligne au Parti socialiste genevois, via le site:

<https://devenir-membre.sp-ps.ch>

UNE GESTION DES FINANCES VILLAGEOISE OU MODERNE ?

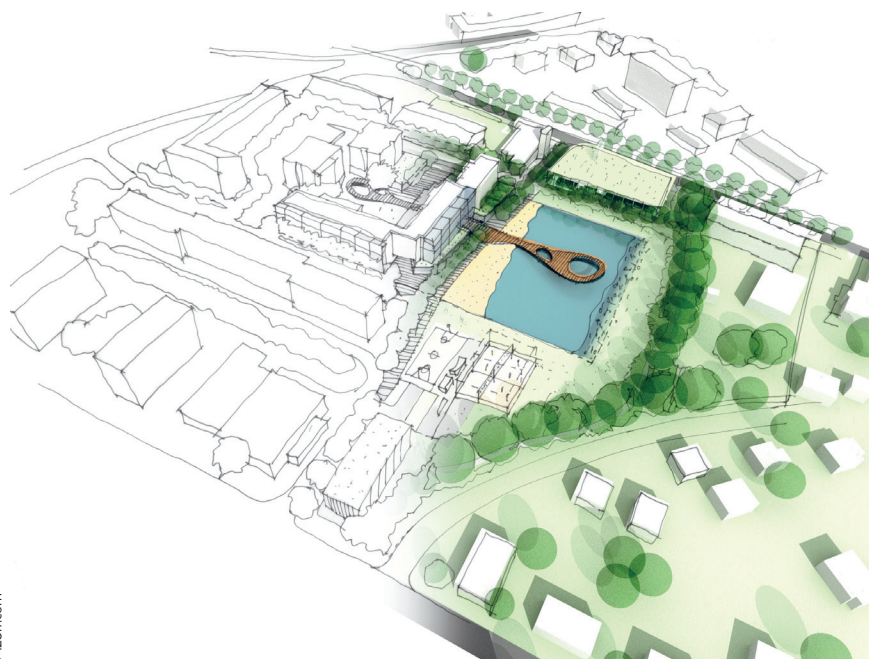
Depuis quelques mois au Conseil municipal, la question de savoir si notre commune devait être gérée comme une ville ou « de manière villageoise » est souvent revenue. L'idée poétique et teintée de nostalgie du village face au pragmatisme et à la modernité de la ville. Et peut-être simplement une façon de détourner l'attention de deux visions très différentes de faire de la politique, la poésie masquant la réalité du terrain.

Au cours des dernières décennies, Lancy s'est développée à un rythme extrêmement soutenu. Cette nette augmentation de la population mais aussi de l'économie bouscule certaines habitudes tout en augmentant largement les ressources et les besoins des personnes et des entreprises.

Lors d'une croissance soutenue, il est du rôle de la politique d'accompagner celle-ci, de manière à répondre aux nouveaux besoins tout en restant proche de l'état actuel afin de rester financièrement soutenable. Un train de retard n'est pas non plus la bonne solution : le développement de la commune risquerait alors de ne pas se faire de manière optimale.

A plus de 30'000 habitant-es, les besoins de la population correspondent de plus en plus à ceux d'un centre urbain, où la nécessité d'infrastructures adéquates est essentielle. Cela peut aller de salles à disposition des associations et de la culture à des places publiques adaptées au combat contre les îlots de chaleur et propices aux interactions sociales.

Ces dernières années ont été mouvementées sur le plan financier. En effet, la mise en œuvre de la réforme fiscale



© 123rf.com

RFFA laisse augurer à moyen terme des pertes financières importantes pour les communes et il est inutile de préciser que la crise sanitaire a eu de multiples impacts à ce niveau.

De plus, le Conseil municipal ayant basculé à gauche pour la première fois en 2020, cela a permis à ce dernier et au Conseil administratif, dont l'équilibre politique n'a pas changé, de lancer plusieurs mesures destinées à améliorer la gestion des deniers publics. Bref, de passer du village à la ville, comme le décrit la droite et comme nous l'affirmons fièrement. La municipalisation de la petite enfance détaillée dans ce numéro en est un bon exemple.

Le nombre de postes au sein de l'administration a augmenté ces deux dernières années, mais nous soutenons qu'il s'agit du nécessaire rattrapage de ce que la majorité de droite n'avait pas mis en place lors des dernières décennies. Par exemple, dans le domaine de l'aménagement, un

service communal correctement doté permet d'accompagner les projets et d'éviter des résultats inaboutis.

Enfin, rappelons que si les deux derniers budgets étaient déficitaires, cela n'est pas le cas des comptes – loin s'en faut ! – et qu'une réserve conjoncturelle avait été instaurée en 2020 et sera encore renforcée avec les comptes 2021, de manière à prévenir une ou plusieurs éventuelles « mauvaises années ».

Et bonne nouvelle pour celles et ceux qui apprécient l'esprit villageois : c'est grâce à cette politique dynamique qu'un esprit de proximité perdurera. Cela permet de soutenir les associations locales dont les maisons de quartier, de développer l'offre culturelle et de créer de nouvelles animations afin que nous profitions d'un environnement de proximité agréable.

Matthieu Jotterand,
conseiller municipal

LE CONTRAT DE QUARTIER COMME OUTIL D'INCLUSION ET DE PROXIMITÉ

Un contrat de quartier, c'est un espace d'échange, de construction et de consultation qui permet aux citoyens-nés de proposer des idées et de mener des projets pour leur quartier afin d'y améliorer la qualité de vie. Ces projets, lorsqu'ils sont sélectionnés, peuvent bénéficier d'un financement et/ou de l'appui de professionnel-les permettant la réalisation des objectifs fixés. Le contrat de quartier, c'est une politique publique visant à renforcer la démocratie participative et le vivre ensemble.

Etant donné l'imperfection de la représentativité de notre démocratie, nous devons renforcer la participation citoyenne, parce qu'il faut se soucier des populations qui ne participent peut-être pas ou peu à la vie politique, malgré les dispositifs existants.

Les contrats de quartier permettent d'être au plus près de leurs besoins et d'être dans une démarche politique « d'aller vers ». Les premières expériences de contrats de quartier qui ont vu le jour en Belgique étaient avant tout une réponse politique à des populations exclues et à des problématiques sociales complexes. Aujourd'hui, plus largement, les contrats de quartier répondent à la volonté des élu-es de développer une politique sociale basée, outre la participation, sur la proximité et la prévention des problématiques sociales.

L'importance des contrats de quartier réside tant dans la réalisation des projets que dans tout le processus qui permet de développer le pouvoir d'agir des gens et de renforcer la participation citoyenne.

Dans le fonctionnement lancé, la représentation des conseillères municipales et des conseillers municipaux aux contrats de quartier permet de faire le lien entre les autorités politiques et la population.

Par exemple, Hüseyin Temel, conseiller municipal pour le parti Les Vert.e.s, est le représentant de la commission sociale au contrat de quartier « Les Mouilles - La Caroline ».

Son rôle d'élu de la Ville de Lancy est d'écouter les demandes de la population, les relayer si nécessaire et être le lien entre l'administré et l'administration communale. Il donne des informations sur les projets en cours pour le quartier concerné au sein du Conseil municipal ou de l'administration communale. Ainsi, la population peut se focaliser sur des projets qui ne sont pas ou peu portés par les élu-es, de manière à s'impliquer plus largement sur des problématiques identifiées et de s'investir pour son quartier.

Vally Carter et Lucia Rosales,
conseillères municipales



LA ROSE à l'association Lancy d'Autrefois qui mène un superbe travail d'archivage, de classement et surtout de valorisation et d'exposition de nombreux documents et objets lancéens. L'exposition en cours est consacrée à Carmen et Henry Rosselet. Le dernier nommé a siégé à l'exécutif communal plusieurs décennies sous l'étiquette socialiste. A découvrir les vendredis de 14 à 17h jusqu'au 1er juillet à l'Arcade du Vieux Lancy.



LES ÉPINES au PLR qui se pose dans le cadre des réformes en cours au Conseil municipal en défenseur de la fonction publique communale dans le seul but d'attaquer la magistrature socialiste. Les agissements de la section cantonale du parti libéral-radical ne laissent pourtant aucun doute sur leur réel programme : rogner autant que possible la fonction publique, au mépris de celles et ceux qui y travaillent et au prix de la baisse des prestations nécessaires à la population.

Suivez-nous aussi sur : www.ps-lancy.ch ou sur notre page facebook